



Proposition pour une stratégie du numérique en santé mentale

Assises de la santé mentale et de la psychiatrie 2021

1. Action européenne

- a. Porter l'ambition d'une médecine « 5P » en santé mentale et psychiatrie : une médecine systémique intrinsèquement **P**rédictive, **P**réventive, **P**ersonnalisée, **P**articipative et basée sur la **P**reuve.
- b. Au niveau européen et dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne en 2022, favoriser les croisements de données relatives à la santé mentale pour une meilleure connaissance des besoins des usagers
- c. Au niveau européen et dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne en 2022, favoriser les croisements de données de recherche pour permettre des analyses multiparamétriques en santé mentale et psychiatrie
- d. Au niveau européen et dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne en 2022, mettre en place une stratégie numérique d'information et d'intervention précoce en santé mentale et psychiatrie

2. Formation et recherche

- a. Attirer et conserver les meilleurs chercheurs français, européens et mondiaux en créant des champions de l'IA en santé mentale et psychiatrie
- b. Lancer un appel à projets « IA en santé mentale et psychiatrie » destiné aux quatre 3IA¹ créés par le Président de la République lors de la journée « AI for Humanity » de 2018, en lien avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le secrétariat d'Etat chargé du numérique

3. Gouvernance et coordination

- a. Co-construire avec la DNS, les ARS et les GRADeS l'ensemble des référentiels² et des services³ socles
- b. Unifier les projets en développement et les usages du numériques en santé mentale (aide au diagnostic en santé mentale, chatbot d'auto-support...) au niveau de l'ANS
- c. Intégrer la santé mentale à la gouvernance des GRADeS
- d. Intégrer la santé mentale à la gouvernance et au pilotage des programmes HOP'EN⁴ et E-parcours pilotés par la DGOS
- e. Sensibiliser aux enjeux de la santé mentale et de la psychiatrie les 30 industriels retenus en février 2021 pour développer les applications⁵ du « store » de l'Espace numérique de santé (ENS) qui sera en ligne en 2022
- f. Promouvoir le programme beta.gouv.fr auprès des administrations de santé mentale et psychiatrie pour créer les services numériques de demain⁶
- g. Dans le cadre du plan France Relance, intégrer la Délégation de la Santé Mentale aux transformations numériques envisagées par la DINUM

¹ Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle : Grenoble, Nice, Paris et Toulouse

² Référentiels socles : Cellule Ethique du Numérique en Santé, Urbanisation des systèmes d'information de santé ; Interopérabilité des systèmes d'information de santé ; Sécurité des systèmes d'information de santé ; Offre de Santé

³ Services socles : Dossier médical partagé (DMP) pour le partage des documents et constantes de santé ; MSSanté pour l'échange d'information de santé ; E-prescription ; Services numériques de coordination pour les parcours de santé

⁴ Programme HOP'EN pour « Hôpital numérique ouvert sur son environnement », programme cadre de la politique nationale relative aux systèmes d'information hospitaliers

⁵ Notamment des applications pour télémédecine, prise de rendez-vous, suivi de pathologies, coordination des soins ou prévention

⁶ A l'instar de « Mon suivi Psy » développé par la Fabrique Numérique des Ministères Sociaux et l'Etablissement public de santé Barthélémy Durand, financé par l'ARS Ile-de-France)